

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Alès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 28 novembre 2017 portant nomination d'un membre
du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès notamment son article 2 (3°),

Décide:

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentante de l'Etat, à compter du 1^{er} décembre 2017:

Au titre du ministre chargé du budget

En tant que titulaire:

Mme Van Maele (Hélène), inspectrice divisionnaire des finances publiques au sein de la direction départementale des finances publiques du Gard, en remplacement de Mme Baruteau (Anne-Françoise).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 novembre 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU